

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime

Organisme : Coordination Sécurité Routière Charente-Maritime

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), la Préfecture et le Conseil Départemental de la Charente Maritime organisent un appel à projets qui a pour objectif de soutenir des actions de sensibilisation à la sécurité routière cohérentes avec les enjeux du département.

A partir du lien suivant, vous trouverez le courrier de lancement de l'appel à projets.

https://www.charente-

maritime.gouv.fr/contenu/telechargement/76823/545783/file/courrier%20Appel%20%C3%A0%20projet%20PDASR%202025.pdf

Parce que les accidents routiers sont toujours trop nombreux et que la sécurité routière demeure une priorité nationale, l'État et le Conseil Départemental soutiennent les initiatives des acteurs locaux mobilisés pour lutter contre l'insécurité routière.

Le dossier de demande de subvention est ouvert aux personnes morales:

- associations.
- collectivités territoriales,
- entreprises,
- établissements scolaires.

Pour répondre aux enjeux du document général d'orientation suivants :

- les deux-roues motorisés
- les conduites à risques (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs)
- les nouveaux modes de mobilité « douce »(vélos (y compris assistance électrique VAE), engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), piétons)
- le risque routier professionnel

Pour répondre à l'appel à projets, les candidats auront la possibilité de déposer leurs dossiers jusqu'au 02 mars 2025.

Les actions devront être terminées et les bilans transmis à la coordination sécurité routière et au conseil départemental de la Charente Maritime au plus tard le 30 novembre 2025.

Courrier appel à projets PDASR 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez télécharger et prendre connaissance du courrier de l'appel à projets PDASR 2024

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

En cas de difficultés, merci de contacter la Coordination Sécurité Routière: ddtm-securite-routiere@charentemaritime.gouv.fr

Identité de l'organisme **Numéro SIRET SIRET** Dénomination Forme juridique Nom de l'organisme Statut de l'organisme Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Association Collectivité territoriale Entreprise ftablissement scolaire □ Autre Décrire le type de structure **Adresse** Commune Responsable de la structure Nom et Prénom de la personne responsable de la structure ☐ Mme Nom **Prénom Fonction**

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime
Téléphone portable
Téléphone fixe
Adresse mail
Auresse maii
Référent du projet
Nom et Prénom de la personne référente du projet Mme
<u></u> M.
Nom
Prénom
Fonction
Téléphone portable
Telephone portable
Téléphone fixe
Courriel
Projet
Name de municat
Nom du projet
Action Cette action a-t-elle été déjà été mise en œuvre la (ou les) année(s) précédente(s)?
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Nouvelle action
Renouvellement d'action
Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention au titre du PDASR pour ce projet ? Cochez la mention applicable Oui
Non

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime En quelle année? A quel enjeu principal du document général d'orientation répond l'action Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Les deux-roues motorisés Les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs Tes nouveaux modes de mobilité « douce » : vélos (y compris assistance électrique VAE), engins de déplacement personnel motorisés (EDPm), piétons Le risque routier professionnel Contexte du projet Pièce justificative à joindre en complément du dossier Description du projet Détailler les étapes et les activités que vous mettrez en place, les moyens matériels mobilisés (simulateur, parcours alcool, etc) et la méthode d'évaluation de l'action (questionnaires d'évaluation, autres) Vous pouvez joindre ci-dessous un document descriptif de votre action. Ateliers/stands pédagogiques Sur quels thèmes ? Conférence Thème - Animateur de l'action ? Distribution de documentation Préciser le type de document Par exemple : questionnaire, guides, affiches, dépliants, produits et réalisés par le porteur de projet ou commandés sur le site de la délégation à la sécurité routière Intervenants extérieurs à la structure Par exemple : prestataire extérieur Moyens mutualisés avec un autre projet Date de début de réalisation de l'action Si date connue sinon mettre la période de réalisation Date de fin de réalisation de l'action Si date connue sinon mettre la période de réalisation

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime

Lieu de l'action Préciser l'adresse postale et la structure d'accueil si nécessaire (collèges, lycées, entreprises, etc)
Demande appui Intervenant Départemental Sécurité Routière (IDSR) Cochez la mention applicable Oui
Non
Demande de subvention Cochez la mention applicable Oui
Non
Montant de la subvention demandée
Attention, les subventions ne peuvent être attribuées à des établissements scolaires, cependant une association de l'établissement scolaire peut porter le projet et percevoir des subventions.
Demandes en moyens matériels : simulateurs, Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Décrire les matériels demandés
Pièces justificatives communes à l'ensemble des porteurs de projets
Pour la validation du dossier L'intégralité de vos pièces doivent être au format .pdf Merci de limiter la taille de vos pièces à un poids inférieur ou égal à 3 Mo (mégaoctets).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Règlement PDASR
Veuillez télécharger et prendre connaissance du règlement PDASR.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Avis de situation SIRENE de moins d'un an
A télécharger sur le site:
https://avis-situation-sirene.insee.fr/
Pièces justificatives obligatoires pour toutes demandes de subventions

Attention, les subventions ne peuvent être attribuées à des établissements scolaires, cependant une association de l'établissement scolaire peut porter le projet et percevoir des subventions.

Piè	ece justificative	a joindre en	complément	du dossier

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Devis des dépenses prévues
Merci de compiler l'intégralité de vos devis dans un seul document pdf (sur plusieurs pages).
A la fin de l'action Veuillez télécharger et conserver la fiche bilan ci-dessous. Dès la fin de l'action nous vous demandons de nous transmettre par mail cette fiche complétée, datée et signée et cachetée, accompagnée des factures de vos prestataires acquittées, datées, signées et tamponnées.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Fiche bilan de fin d'action PDASR 2025
A télécharger uniquement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Demande de versement de subvention de l'État
Annexe I: Afin de percevoir le versement de la subvention de l'État, dès la fin de l'action nous vous demandons de noutransmettre par mail ce document, daté, signé et tamponné accompagné de la fiche bilan de fin d'action PDASR 2025.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Demande de versement de subvention du Département
Annexe II: Afin de percevoir le versement de la subvention du Département, dès la fin de l'action nous vous demandon de nous transmettre par mail ce document, daté, signé et tamponné accompagné de la fiche bilan de fin d'action PDASR 2025.
Pièces justificatives pour les associations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pour les associations - obligatoire pour toute demande de subvention - Cerfa n°12 156, daté, signé et tamponné
Uniquement en cas de demande de subvention. Notice pour vous accompagner dans votre demande de subvention
Le formulaire 12156*06 est prévu pour les demandes de subvention(s) de projets spécifiques ou du fonctionnement global de l'association. Il est donc adapté aux demandes de subventions dites « de fonctionnement » des associations agissant dans le champ de l'intérêt général. Cela signifie a contrario qu'il ne peut pas être utilisé pour des demandes de subventions d'investissement, tel que la construction d'une structure d'accueil, régies par le décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pour les associations - Notice Cerfa 12156*06
Document à télécharger uniquement :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Compte-rendu financier de subvention
A télécharger, conserver et transmettre à la fin de l'action accompagné de la fiche bilan de l'action
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Contrat engagement républicain

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime A télécharger et à retourner signé

L'association est enregistrée dans le RNA?
Cochez la mention applicable Oui
Non
Renseigner le RNA de l'association
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
La liste des personnes chargées de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
Le montant global des subventions perçues dépasse 153 000 €?
Cochez la mention applicable
Oui
Non
Dibas instification bisingly an asymptoment do dession
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu
annuellement plus de 153.000 euros de dons ou de subventions.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Le plus récent rapport d'activité approuvé.
Pièces justificatives pour les collectivités
rieces justificatives pour les collectivites
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Attestation sur l'honneur de récupération ou non récupération de la TVA
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Coût / Budget / Plan de financement, daté, signé et tamponné
Document à télécharger :
Pièces justificatives pour les entreprises.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Coût / Budget / Plan de financement, daté, signé et tamponné
Coot / Bodget / Han de infancement, date, signe et tamponne
Document à télécharger :

Pièces justificatives pour les structures "autre"

Appel à projet PDASR 2025 Charente-Maritime Pièce justificative à joindre en complément du dossier Coût / Budget / Plan de financement, daté, signé et tamponné
Document à télécharger:
Communication
Guides affiches dépliants Dans le cadre de votre projet PDASR et pour vos commandes de guides, affiches, dépliants au format papier, inscrivez-vous sur le site : http://reseau.securite- routiere.gouv.fr/login
Engagement
Déclaration sur l'honneur J'atteste être le (la) représentant(e) légal(e) de la structure demandeuse de la subvention, ou être autorisé(e) pour celui-ci à déposer cette demande de subvention.
J'atteste avoir pris connaissance du règlement "Appel à projet PDASR 2023 : subvention des actions de sécurité routière".
Je déclare que la structure est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants); exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que de l'approbation du budget par les instances statutaires.
Pour les associations, je m'engage avoir souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.
Je précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association (RIB joint).
ATTENTION
Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 4441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.
Cochez la mention applicable Oui

☐ Non